

Lasne, le 24 septembre 2021 – 18h00

**RÉSULTATS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 SEPTEMBRE 2021**

RÉALISATION DE LA FUSION ENTRE EVADIX ET WHITESTONE PARTNERS

EVADIX DEVIENT « WHITESTONE GROUP »

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue ce vendredi 24 septembre 2021 (l'« **Assemblée Générale Extraordinaire** »), les actionnaires d'Evadix (la « **Société** ») ont approuvé la fusion par absorption de Whitestone Partners SRL (« **Whitestone Partners** ») (la « **Fusion** »). La Fusion est devenue définitive ce jour. En conséquence, la Société a procédé à l'émission de 114.857.686 nouvelles actions ordinaires, sans désignation de valeur nominale (les « **Nouvelles Actions** »), aux actionnaires de Whitestone Partners. Les Nouvelles Actions feront l'objet d'une admission à la négociation sur Euronext Growth Brussels. Une note d'information concernant l'admission des Nouvelles Actions, préparée conformément aux dispositions légales applicables, sera publiée sur le nouveau site internet de la Société (www.whitestone.eu) dans les meilleurs délais.

L'approbation de la Fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire constitue une étape majeure dans le cadre du redéploiement des activités de la Société en une société holding investissant dans des entreprises pour les soutenir et les développer sur le long terme.

Outre la Fusion, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé toutes les autres propositions figurant à l'ordre du jour, dont notamment :

- le changement de dénomination, en substituant à la dénomination « Evadix » la dénomination « Whitestone Group ». A compter du 27 septembre 2021, les actions de la société seront cotées sur Euronext Growth Brussels sous la dénomination « Whitestone Group » (code mnémonique : ROCK). Le code ISIN des actions reste inchangé ;
- la modification de l'objet de la Société, compte tenu des actifs transférés dans le cadre de la Fusion. Une description de ces actifs est reprise dans le rapport du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») préparé dans le cadre de la Fusion et mis à disposition des actionnaires préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Une copie de ce rapport est disponible sur le site internet de la Société ;
- l'octroi au Conseil de l'autorisation d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital souscrit de la Société (*capital autorisé*), dans les circonstances spécifiques et selon les objectifs détaillés dans le rapport établi conformément à l'article 7:199 du Code des sociétés et des associations. Une copie de ce rapport est disponible sur le site internet de la Société ;

- l'octroi au Conseil de l'autorisation d'acquérir ou de céder ses propres actions, parts bénéficiaires ou certificats s'y rapportant, conformément à l'article 7:215 du Code des sociétés et des associations ;
- l'introduction d'un droit de vote double comme moyen de récompenser la vision à long terme et la loyauté dans l'engagement des actionnaires. Conformément à l'article 7:53 du Code des sociétés et des associations, ce droit de vote double sera attribué aux actions de la Société qui sont inscrites depuis au moins deux années, sans interruption, au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives ; et
- la refonte complète des statuts de la Société en vue de les mettre en conformité avec le Code des sociétés et des associations.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a octroyé au conseil d'administration de la Société l'autorisation de procéder à un regroupement de la totalité des actions existantes (en ce compris les actions nouvelles émises à la suite de la Fusion) selon un ratio d'une (1) action nouvelle pour cent (100) actions existantes (le « **Regroupement d'Actions** »), de sorte que le nombre total d'actions de la Société soit porté de 117.861.211 actions à 1.178.612 actions. Les modalités du Regroupement d'Actions feront l'objet d'un communiqué de presse prochainement, une fois qu'elles auront été arrêtées par le conseil d'administration de la Société.

Contact

Monsieur Frédéric Pouchain
Administrateur-délégué
f.pouchain@whitestone.eu

A propos de Whitestone Group

Après une dizaine d'années passées au sein de la Compagnie Nationale à Portefeuille, Frédéric Pouchain et Sandro Ardizzone ont créé Whitestone Partners en 2012. L'appellation « Whitestone » est d'ailleurs inspirée de l'adresse du quartier général de la famille Frère, à savoir « rue de la Blanche Borne » mais aussi d'un des plus grands gestionnaires d'actifs au monde, « Blackstone ». A la genèse, Whitestone était impliqué dans la gestion d'actifs cotés (actions et obligations). Au fil des opportunités et des rencontres, Whitestone a étendu ses activités au secteur du *private equity*, en prenant des participations dans des PME non cotées situées pour l'instant en Belgique et Grand-Duché du Luxembourg. Son objectif est de créer de la valeur sur le long terme en y jouant le rôle d'actionnaire professionnel avec une implication au niveau de la gouvernance, la stratégie et le financement. Le groupe est actuellement actif dans quatre secteurs : les services financiers (négoce d'or, de matériaux précieux et de devises ainsi que la gestion d'actifs), les matériaux composites, le data solution & management, et le foodtech.

Pour plus d'informations, voir aussi www.whitestone.eu.